

MEMBRAPOL ANTI UV CAMPER

FINITION POLYURÉTHANE ADAPTÉE À LA PROTECTION CONTRE LES RAYONS UV MEMBRAPOL 260 CAMPER



DESCRIPTION DU PRODUIT

MEMBRAPOL ANTI UV CAMPERII s'agit d'une peinture de finition blanche bi-composante à base de résines polyuréthanes résistantes aux UV et aux intempéries. Elle est recommandée et appliquée comme revêtement protecteur pour le système d'étanchéité de camping-car MEMBRAPOL 260 CAMPER.

DOMAINES D'UTILISATION

MEMBRAPOL ANTI UV CAMPERII s'agit d'une finition recommandée, appliquée comme revêtement protecteur et anti-UV pour MEMBRAPOL 260.CAMPEUR.

AVANTAGES

- Excellente résistance aux rayons UV et aux intempéries
- Excellent propriété De résistance mécanique à l'abrasion
- Excellente résistance chimique aux solvants, huiles, solutions (acides, alcalines et salines), détergents et à l'essence.
- Résistant à la prolifération des champignons et des algues
- Excellente résistance à stagnation de l'eau

- Disponible dans différentes couleurs
- Applicable sur surfaces horizontales, verticales et inclinées.
- Simple à appliquer
- Simple à faire le ménage
- Applicable de +5°C à +30°C

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Couleur Nuancier RAL

Consommation MEMBRAPOL ANTI UV CAMPER s'applique en une seule couche ou, si nécessaire, en deux, avec une consommation d'environ 0,100 kg/m² par couche. La porosité du support, l'humidité, la température et la méthode d'application peuvent influencer la consommation et les temps de séchage indiqués.

Conditionnement: paquets de 1 kg et 2 kg

Stockage Le MEMBRAPOL ANTI UV CAMPER peut être utilisé dans les 12 mois suivant la date d'emballage. Protéger le matériau de l'humidité, du gel et de la lumière directe du soleil. Température de stockage : de +5 °C à +30 °C. Les produits doivent être conservés dans leur emballage d'origine non ouvert.

MEMBRAPOL ANTI UV CAMPER

COMMENT APPLIQUER

Préparation du support

Le support, qu'il soit en fibre de verre ou en aluminium, doit être correctement nettoyé et séché. Il doit ensuite être traité avec les produits du système MEMBRAPOL 260 CAMPER.

Préparation et application du produit

MEMBRAPOL ANTI UV CAMPER s'agit d'un produit bicomposant à mélanger avant application : mélanger le composant A, puis ajouter le composant B et poursuivre le mélange jusqu'à obtention d'une masse homogène et sans grumeaux. La dilution se fait avec le diluant polyuréthane MEMBRAPOL DILUENTE PU à raison de 3 à 10 % en poids. MEMBRAPOL ANTI UV CAMPER peut être appliqué au rouleau, au pinceau ou au pistolet airless.

ATTENTION: Le temps maximum de recouvrir sur MEMBRAPOL 260 CAMPER est de 2-3 jours.

MESURES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Lors de la préparation et de l'application de MEMBRAPOL ANTI UV CAMPER, le port d'équipements de protection individuelle (EPI) tels que gants, lunettes de protection et masque est recommandé. Ce produit est inflammable ; toutes les consignes de sécurité applicables relatives au transport, au stockage et à l'application doivent être respectées. Pendant l'application, notamment lors de l'utilisation de pulvérisateurs sans air, assurez une ventilation adéquate de la zone de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Il est également recommandé de ne pas jeter le produit à l'air libre.

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT L'UTILISATION SÛRE DU PRODUIT, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE CONSULTER LA DERNIÈRE VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

PRODUIT À USAGE PROFESSIONNEL.

AVERTISSEMENTS

Nos conseils techniques (verbaux, écrits) et nos tests sont fournis de bonne foi mais ne constituent pas une garantie. Les produits que nous fournissons ne font l'objet d'aucun contrôle pendant leur application. Comme nous ignorons tout des processus intentionnels et de leurs modalités d'utilisation et de traitement, nous ne pouvons fournir aucune garantie. En revanche, toute responsabilité éventuelle nous incombe. Défaut de fabrication du matériau (si, en fait, la responsabilité complète du dommage est établie en raison d'un défaut de fabrication et non de tiers). En cas de doute sur la cause du dommage, il est toujours conseillé d'effectuer des tests préliminaires ou de consulter notre bureau d'études. Notre priorité est de proposer des produits d'une qualité constante, conformément à nos conditions générales. *Conditions générales de vente et de livraison.*